ROUBAIX

Mercredi 4 mars :

Aujourd'hui : saint Casimir ; demain, saint Théophile.

Soleil : lever à 8 h. 25 ; coucher à 19 h. 37.

Lune : dernier quartier le 9.

Sapeurs-pompiers : N° d'appel, 303.33.

Caisse d'épargne : de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h.

Consultation de nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'enfance : de 16 à 17 h., au local de la Goutte de lait.

Goutte de lait : distribution de 11 h. à 12 h.

Communiants

« A peine le premier rayon de soleil tant attendu vient-il attiédir les cœurs qu'il nous parle des communiants. Vraiment, il va vite en besogne ! », penseront nos lecteurs.

Mais oui ! si je vous en parle, c'est parce qu'il est temps de songer à eux.

Comment ? C'est bien simple.

Vous savez bien que l'on ne trouve pas du tissu comme on veut et que les fameuses lettres ou bons d'achats sont vite épuisés.

Il y a donc bien des mamans qui seront démunies du nécessaire pour offrir un beau costume à leur petit communiant.

Et, pourquoi ne pas l'écrire, il y a aussi des foyers où tous les bons de la terre ne serviraient à rien puisqu'il n'y a pas d'argent.

Alors, regardez donc dans vos armoires, dans votre garde-robe, si le « complet de la communion » ou la jolie longue robe blanche de votre fillette sont disponibles.

Et offrez-les, sinon prêtez-les, prêtez-les.

Cela fera tant de plaisir aux parents de voir que leurs enfants seront aussi beaux que les autres pour ce grand jour.

A qui adresser ces dons ?

Mais, sans doute, au curé de votre paroisse. Rien n'empêche cependant que vous vous occupiez personnellement d'une famille intéressante que vous connaîtriez.

Après tout, le vêtement que beaucoup ont porté le jour de leur communion ressemble un peu à « l'habit d'min vieux grand-père », de Desrousseaux :

Il a mis dix fos cheull' bielll' pièce
Pindant l'espace d'vingt-chinq ans.

Il est évident que ce serait fort difficile de porter aussi longtemps l'habit de nos onze ans.

L'BOURLEUX

LE 1er JANVIER 1877, ON INAUGURAIT LE CANAL DE ROUBAIX et « le Décidé », par ruse, triompha de la « Petite-Joséphine »...

Le 1er janvier 1877, le canal de Roubaix fut ouvert à la navigation.

Cette inauguration donna lieu à une plaisante rivalité entre mariniers rivalité dont nous avons retrouvé le récit. Car, dès que la nouvelle de l'ouverture du canal aux péniches se fut répandue, il y eut grand émoi parmi les bateliers.

Chacun voulait avoir l'honneur de franchir le premier les écluses d'accès au canal.

C'est pourquoi le patron de la péniche « Petite-Joséphine » dont les flancs regorgeaient de mélasse amarra en bonne place afin de ne pas manquer cette aventure sensationnelle pour un matin d'eau douce.

Sur ces entrefaites, un autre bateau « Le Décidé » — qui portait bien son nom vous le verrez — chargé de charbon, résolut de disputer à son rival la première place. Il demanda le passage à la « Petite-Joséphine » qui s'y refusa énergiquement alléguant, comme dans la fable, les droits du premier occupant.

« Le Décidé » résolut d'obtenir par ruse ce qu'on lui refusait de force et son marinier fit savoir à la « Petite-Joséphine » que le canal de Roubaix ne l'intéressait aucunement puisqu'il se rendait à Croix

...Et il dépassa son collègue.

Le 1er janvier dans l'après-midi « Le Décidé » sortait toutes ses couleurs, arborait son grand pavois et au nez et à la barbe de la « Petite-Joséphine » qui démarrait pour goûter à l'ivresse d'être la première au rendez-vous... il franchit, triomphant, le canal.

C'est en vain que, pestant, le patron de l'autre bateau fit forcer les chevaux qui le tiraient... Son rival avait bel et bien été le premier à naviguer entre les berges du nouveau canal.

Il y eut d'ailleurs, le lendemain, une explication terrible entre les deux patrons dont les éclats de voix inaugurèrent à leur façon les quais tout neufs.

R.

RÉPARATIONS de CHAUSSURES peuvent maintenant être livrées en 48 heures par PARIS S'MEL. Prix les plus intéressants. 24918

Soixante-huit petits Roubaisiens sont partis mardi pour Avignon où ils résideront deux mois

D'autres convois suivront de Roubaix, Tourcoing et Lille

Grâce à l'initiative d'un de nos concitoyens, M. Gustave Delecluse, assureur, résidant actuellement à Avignon, un comité s'est formé en cette ville, avec le concours de la Croix-Rouge et de différentes personnalités, en vue d'accueillir pour un séjour d'environ deux mois 300 enfants du Nord dont la santé déficiente réclamait un changement d'air.

Dans un élan magnifique, plus de 500 familles d'Avignon se sont offertes à héberger dans leurs foyers ces enfants des régions occupées.

L'organisation de ces convois a été confiée aux comités locaux de Croix-Rouge.

Un premier convoi de 68 petits Roubaisiens, appartenant à des familles nombreuses ou à des familles de prisonniers, est parti ce matin par le train de 6 h. 56 en gare de Roubaix. Il arrivera à Avignon demain mercredi, à 6 h. 30.

Des convois similaires partiront de Tourcoing le 16 mars et de Lille le 30 mars.

Un nouveau convoi d'enfants roubaisiens sera organisé dans les mêmes conditions pour le lundi 13 avril.

On peut se faire inscrire dès à présent au Dispensaire de la Croix-Rouge française, 92, rue Edouard-Anseele. Les familles intéressées pourront y obtenir tous les renseignements désirables.

En outre, le comité d'Avignon envisage d'accueillir pendant l'été, dans une maison de cure de la côte méditerranéenne, une cinquantaine d'enfants malades de Roubaix.

La municipalité roubaisienne et le comité de Croix-Rouge ont tenu à adresser l'expression de leur vive gratitude aux généreux organisateurs de ces convois à Avignon, avec une mention toute spéciale pour M. Delecluse, qui en a été le véritable animateur.

Ils n'ont pas manqué de confondre dans ces remerciements les familles d'Avignon qui ont si spontanément offert la plus gracieuse des hospitalités à ces enfants.

Un Roubaisien reçoit la médaille militaire

Un de nos concitoyens, originaire de Toufflers, M. Georges Demal.ne, 37 ans, demeurant, 56, rue des Anges, qui a fait vaillamment son devoir au cours de la précédente campagne, vient de recevoir la médaille militaire et la croix de guerre avec palme, avec la citation suivante :

« Pionnier consciencieux et dévoué. A a été grièvement atteint par une rafale de mitrailleuse, le 15 juin 1940, à son poste de combat, à Gray. Amputé de la cuisse droite. »

M. G. DEMALINE

Ouvrier rentreur, M. Georges Demaline fut mobilisé le 6 septembre 1939 et affecté au 411me régiment de pionniers. Il fut grièvement blessé à la cuisse à Gray et transporté à l'hôpital mixte de Gray, où il dut subir l'amputation du membre atteint.

Nous prions ce brave d'agréer toutes nos félicitations à l'occasion des distinctions bien méritées qu'il vient de recevoir.

Le nouveau capitaine des douanes de Roubaix-droite :

M. Léon Fiévet

Nous apprenons avec plaisir l'arrivée à Roubaix de M. Léon Fiévet, capitaine des douanes à Rocroy, qui assurera désormais le commandement de la brigade de Roubaix-droite, en remplacement du capitaine Frotin, admis récemment à faire valoir ses droits à la retraite.

Originaire de Maubeuge, le capitaine Fiévet entra dans l'administration des douanes en qualité de vérificateur à Feignies (Nord). Il effectua ensuite un stage à l'école des douanes de Perpignan, d'où il sortit avec le grade de capitaine. Après être resté un mois et demi à Rocroy, le capitaine Fiévet vient d'être affecté à Roubaix, à dater du 24 février 1942.

Nous lui présentons nos souhaits de cordiale bienvenue.

Les funérailles de M. Jules Delerue

Mardi à 9 h., en l'église Saint-Michel, ont eu lieu les funérailles de M. Jules Delerue, ancien combattant de 1914-1918, président de l'Œuvre mutuelle des convalescents nécessiteux de l'hôpital « La Fraternité », décédé à l'âge de 54 ans.

La levée du corps fut faite à 8 h. 45, au domicile du défunt, 352, rue de Lannoy, par MM. les abbés Bertheloot et Leplat, vicaires de la paroisse.

Devant le char funèbre marchaient les porteurs d'une plaque de marbre, offerte par le Comité de l'Œuvre des convalescents.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Vanovermeir, adjoint au maire ; Vanandruel, secrétaire de l'Œuvre des convalescents et Devriendt, trésorier, et Friant, représentant le Comité directeur des festivités de la ville de Roubaix.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait MM. Lengient, directeur de la Société roubaisienne du gaz et électricité ; Leman, conseiller municipal ; Plouvier, président du Comité des fêtes du Fresnoy et Faille, du Pile, ainsi que des représentants des services hospitaliers.

A l'issue de l'office, célébré par M. l'abbé Boulanger, curé, assisté à l'autel par MM. les abbés Leplat, diacre, et Bertheloot, sous-diacre, M. Vanandruel rendit un ultime hommage au dévouement de M. Jules Delerue, dont il évoqua les qualités de cœur.

Le cortège funèbre prit ensuite la route du cimetière.

A propos des cartes de ravitaillement présentées par les militaires isolés

Un de nos lecteurs nous écrit

« Il existe actuellement une carte d'alimentation pour militaires isolés d'un nouveau modèle, et les boulangers ne veulent pas accepter les tickets de pain.

» J'ai donc recours à votre bienveillance habituelle pour vous demander de vouloir bien renseigner les commerçants sur l'obligation de prendre ces tickets. Car il faut bien que les militaires qui retiennent isolément ou en permission puissent se nourrir ».

Rappelons donc que les titres « C-289 », couleur verte, ne sont pas à échanger à la salle Watremez, et doivent être acceptés par les commerçants en vertu des instructions préfectorales en date du 18 février.

Une matinée récréative à l'Institut Sévigné

Le samedi 28 février, les élèves de cinquième année (section du B. S.) ont offert une fête intime en présence de MM. Demeyer, adjoint à l'Instruction publique ; Poissonnier, président du Secours national ; Dubolpaire, chef du bureau des écoles, et les membres du comité de patronage.

Une interprétation du « Barbier de Séville » et de « Il ne faut jurer de rien » ; un poème de Samain, quelques chants et morceaux de piano composaient le programme.

A l'entr'acte, des friandises, vendues au profit des familles nombreuses et des prisonniers adoptés par l'école, eurent le plus grand succès. De même, la vente des programmes exécutés sous la direction de Mlle Champier, dépassa, grâce à la générosité des spectateurs, tous les espoirs des organisatrices de la fête.

Ainsi l'institut Sévigné est-il encouragé à poursuivre et étendre son activité sociale en cette période.

Cercle sténographique roubaisien

La prochaine session d'examens de sténographie aura lieu le dimanche 26 avril, à l'institut Turgot, 76, rue du Collège.

Les inscriptions pour cette session seront reçues avant le 13 mars, dernier délai, au siège du C. S. R., 76, rue du Collège ; chez Mlle Leveugle, 62, Bd de la République ; Mlle Dhane, 140, rue Pellart ; M. Eucher, 77, rue de la Gare.

L'histoire d'un manteau et d'un billet de mille francs

Mme Hélène Bouthe, cafetière, 21, rue Emile-Moreau, a déposé une plainte pour vol contre une habitante de Mouvaux.

Dimanche dernier, a-t-elle déclaré, cette personne entra dans son café et, ayant retiré son manteau, demanda la permission de le déposer à la cuisine pour qu'il y fût plus en sûreté.

— Les temps sont si drôles, n'est-ce pas ?

La cliente entra donc dans la cuisine pour y placer son manteau.

Avant de quitter le café, elle alla chercher son vêtement.

Mais, peu après, Mme Bouthe constata qu'on avait fouillé dans le tiroir de son buffet, et qu'on y avait enlevé un billet de mille francs !

De là à supposer que l'argent a été volé par la femme au manteau, il n'y a qu'un pas... et la police enquête sur cette affaire.

PLACE DE LA GARE, UNE AUTOMOBILE ET UN TRAMWAY ENTRENT EN COLLISION. — Lundi, vers 10 h. 45, un accident s'est produit place de la Gare, à l'entrée de la rue de l'Alma.

A cet endroit, une automobile qui venait de la Grand'Place, est entrée en collision avec un tramway conduit par M. Arthur Bettremieux, 45 ans, 2, rue des Poesle, à Wattrelos. Le choc fut rude mais tout n'est pourvi à de légers dégâts de part et d'autre.

FAIRE FLÈCHE DE TOUT BOIS... — On peut aussi faire combustible de tout bois, même de volets. Ainsi, M. Henri Salembier, brasseur, 27, boulevard de Beaurepaire, a constaté que durant la nuit de dimanche à lundi, on avait volé trois volets aux fenêtres d'un immeuble qui lui appartient, et qui est situé 4, rue de Babylone.

VOL DE DENRÉES. — Mme Marie Lamarque, 33 ans, marchande de légumes, 53, rue Emile-Zola, a constaté lundi matin, que durant la nuit précédente on s'était introduit chez elle, et qu'on y avait rafiè tout ce qu'elle possédait en denrées alimentaires. Détail curieux, on n'a relevé aucune trace d'effraction sur la porte. Mme Lamarque a déposé une plainte. Elle évalue le montant du vol à 3.000 francs.

CLUB SYMPHONIQUE DE L'EPEULE. — Mercredi 4 mars, répétition générale au siège, à 18 h. 30, en vue de l'audition à Sainte-Elisabeth et du prochain concert.

SOCIÉTÉ CHORALE DE NOTRE-DAME. — Mercredi 4, au siège, à 18 h., répétition générale.

CHORAL SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Les répétitions reprennent mercredi au local, à 19 h. La salle sera chauffée.

LE COIN BROUTTEUX

L'ACADÉMIE

L'aute jour, rapport à l'rintrée des femmes au consel municipal, l'«Bourleux» d'nous journal y a dit : « L'Académie a décidé : « Nous devons dire, madame le conseiller municipal ».

— Mais, Brouttteux, vous allez m'dire ! Quo qu'ch'est de c'l'Académie ? d'du qu'ill' est pleut ? Pouquo qu'ill' a l'drot d'faire dire monsi à inne madame ?

— Accoutez, je n'peux pos vous in donner l'esplique ; chin que j'sais ch'est, qu'mi, si j'ai été à l'académie, rue des Orphelins, étant jomme, ch'étot pour apprinte la musique et que l'pus bonne souvenance que je n'd'ai wardé, ch'est l'momint qu'in vudot du cours pour aller au boutique de l'petite Catherine acater des bablards, des rondaniasses, avec des comarates, que, d'certains, ch'étot tout leu papin tchan qu'Catherine avot l'doe tourné d'tremper leu dogt vin t'telle de poires tchutes et, alfos, d'in mette inne toute intire vin s'bouque... houp !

Mais, ch'n'est pos de c'l'académie-là, j'suppose, que l'«Bourleux» d'nous journal y a volu parler... D'quo que ch'trot ben ?...

Attindez inne minute ; j'm'in va cachi vin in vi life tout musi qu'j'ai justement chi, à min côté... Voyons Ah ! le v'là : « Académie française, fondée en 1635 par le cardinal de Richelieu ».

D'après chin que j'vos, y s'ont débuté à tros quate, mais comme tertous à Paris vouliot in faire partie, y a été décidé qui n'arottent pus foque été à quarante et qu'chacun y arot eu in fauteul pou li s'assir. Comme chés académiciens qu'in nomme ch'est souvint des gins d'in certain âche, y n'dis qui y s'ont dit qu'in leu y avot donné in fauteul pou faire d'timps à aute in p'tit somme. J'dis cha, mais ch'est inter nous ; je n'voudros pos qu'cha trot répété... coperdes ?

Par après, y s'ont trouvé que pour honorer inne si belle société, y fauliot porter inne tenue d'grand pontificate. Si ben qui s'ont imaginé l'costume vert qui portent acore au jour d'aujord'hui : in habit à tcheue d'morue brodé sur tous les coutures, inne maronne galonnée d'argent et in capeau d'garde champête. Ebé ! qui sont propres !

Mais, vous allez m'demander : Quo qui faittent sus leu fauteul, au long d'un an, chés académiciens ?

Bé, j'ai attindu dire qui z'étottent là pour ovrer au rabonnissement d'la langue française et y z'ont d'l'ouvrache, savez ; comben d'mots qui s'écrittent l'même et veutent dire aute cose. Supposition : les poules du couvent couvent ; mes fils ont cassé mes fils : il est de l'Est. L'mot poêle y veut dire : drap mortuaire, fourneau de chauffage et poêle à frire. On dit embarras de voitures quand il y en a trop et embarras d'argent quand il n'y en a pas assez.

Pour in définir, l's'académiciens sont nommés pou s'occuper d'la langue, qui, d'après le dictionnaire, sert à deux usages : à la parole et à la dégustation. Cheulle chile me rappelle c'monsi, qu'in arrivant au restaurant, y d'mande l'menu au garçon d'aalle qui li rapporte in dijant :

— Je vous recommande la langue de bœuf au gratin.

— De la langue ? y répond l'monsi, non ; je n'e mange jamais de ce qui sort de la bouche d'un animal.

— Alors, prenes un œuf.

Jules WATTEEUW

TOURCOING

Mercredi 4 mars :

Hôtel de ville : de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

Caisse d'épargne : de 9 heures 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

Bibliothèque communale : de 13 h. 45 à 17 h. 30.

Bibliothèque populaire : de 8 h. 45 à 11 h. 30.

Consulat belge : de 9 h. à 12 h.

Famille du soldat tourquennois : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Maison de la Famille : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Chambre de commerce : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Un poète de chez nous : l'abbé Louis Destombes

Si parmi les beaux-arts la musique fut le plus en honneur dans notre ville, la poésie trouva aussi ches nous de fervents adeptes. Et, dans son histoire de Tourcoing, le Broutteux parle d'un certain abbé Destombes, ancien curé de Flers vers 1840, qui manifestait le vers avec une extrême aisance.

Lorsqu'il visita pour la première fois son église paroissiale, le pauvre curé s'affligea de la trouver dans un état voisin du délabrement. Sans argent pour faire procéder aux réparations urgentes qui s'imposaient, le brave curé eut une idée curieuse : il envoya sa bibliothèque au grand séminaire pour qu'elle y fût mise en loterie.

Hélas ! la vente ne rapporta que six cents francs et l'église était vaste. Le produit de la loterie fut vite épuisé. Lorsque le sanctuaire fut restauré et consolidé, les murailles apparurent dans toute leur nudité. En outre, le chétif mobilier de l'église avait souffert des travaux. Le pasteur ne perdit pas courage et s'en alla quêter de porte en porte pour sa pauvre église.

Faire rire, chez nous, assure souvent le succès. Le brave curé avait hérité de l'esprit malicieux de nos ancêtres. Le produit de ses quêtes étant absorbé, il résolut de suivre le conseil que lui avait donné jadis un bon plaisant. Il envoya à ses ouailles et à toutes les personnes qu'il connaissait son propre portrait avec le quatrain suivant :

J'ai dû sept mille francs, je sortis de [ce pas.
Qui se confie à Dieu se tire d'em- [barras.
Pour vous remercier de votre bien- [faisance,
Daignez, cher bienfaiteur, m'accepter [en quittance.

De voir la figure du bon prêtre, coquine, souriante, l'œil malin, et laissant soupçonner quelque ruse, chacun des destinataires fit à la photographie du pasteur un accueil enthousiaste.

L'abbé Destombes était chansonnier. La première fois qu'il reçut à sa table Mgr Giraud, archevêque de Cambrai, il dut manifester son talent. Et, à notre historien, le rire du prélat fut sa récompense.

Les œuvres du chansonnier-poète — elles étaient nombreuses — furent imprimées et vendues au profit des œuvres paroissiales.

« Elles m'ont aidé à payer mon église, aimait à répéter le brave curé ; voilà tout leur mérite. »

Une simplicité alliée à une certaine finesse naturelle caractérisait l'abbé Destombes, qui fut très aimé de ses paroissiens. Deux mot résumèrent la vie d'abnégation et de charité de ce saint homme : « Toujours demander, toujours donner ».

Lorsqu'il rendit sa belle âme à Dieu, tout un peuple l'accompagna à l'église et de là à sa dernière demeure. Ceux pour qui il avait dispensé des trésors de consolation et ceux vers qui étaient allés les secours de son inépuisable charité, pleurèrent cet ami des humbles.

L. C.

Le livre d'or de nos concitoyens

L'un de nos concitoyens, M. Désiré Delbarre, actuellement prisonnier au stalag VI D, a fait l'objet d'une citation à l'ordre de la division, que nous nous faisons un plaisir de reproduire :

« Cavalier brave au combat. S'est signalé par sa belle attitude au feu pendant les opérations de Watten et à la défense de la tête de pont de Dunkerque. A été pour ses camarades le plus bel exemple d'audace et de courage ».

Cet ordre a été signé par le général Huntziger.

M. Delebarre, dont la famille habite 21, rue de Denain, était mobilisé au 58me groupe de reconnaissance divisionnaire. Cette belle citation comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme.

Toutes nos félicitations.

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS, INFIRMES ET INCURABLES PRIVÉS DE RESSOURCES. — Le paiement des allocations d'assistance (mois de février), aura lieu au Bureau de bienfaisance, le jeudi 5 mars, dans l'ordre suivant : table n° 1, de 1 à 3.392 ; table n° 3, de 3.393 à 4.009 ; table n° 2, de 5.015 à 5.820 ; table n° 4, de 4.010 à 4.800. 2me partie et aveugles

Les bénéficiaires doivent venir toucher eux-mêmes leur allocation. En cas d'impossibilité absolue (maladie grave), le mandataire doit être pourvu d'une procuration.

Il est rappelé aux bénéficiaires de la retraite des vieux travailleurs, que le cumul avec l'assistance obligatoire n'est pas autorisé. Dès qu'ils sont en possession de leur titre de paiement, les intéressés doivent le présenter au secrétariat du Bureau de bienfaisance.

LE COMITÉ D'ACTION ARTISANALE organise cette semaine, deux permanences : l'une de l'Institut Colbert, 50, rue du Haze, pour tous renseignements concernant l'artisanat ; conseils pour la carte d'acheteur comme artisan ; questionnaire de la Chambre des métiers ; conseils sur déclarations fiscales.

AUX DISTRIBUTEURS DE LEGUMES ET DE FRUITS DE TOURCOING ET SES CANTONS. — Les détaillants sont priés de retirer leur carte pour les répartitions prochaines chez MM. Tack-Boutten et Kuhn, aujourd'hui mardi, demain mercredi et jeudi de 15 à 17 heures.

CAMBRIOLAGE. — Lundi, durant l'absence de M. Depratère, 24, rue Rouget-de-Lisle, un individu a pénétré dans l'habitation et a emporté une partie du ravitaillement.

UNE TENTATIVE DE VOL AUX HALLES. — Au cours de la nuit de lundi à mardi une tentative de vol a été commise aux halles à l'étal de M. Coppin, demeurant à Roncq, 153 rue du Dronckaert.

Le cambrioleur ne réussit pas à pénétrer dans la boutique.

TOUJOURS LA LUMIÈRE. — M. Rodolphe Maes, 46, rue de Chantilly, a été l'objet d'un procès-verbal pour occultation insuffisante des lumières.

CHORALE PAROISSIALE DU SACRÉ-CŒUR. — Les réunions reprendront mercredi 4 mars à 19 h. 30.

SACS vides tous produits, sont achetés par Etablissements Van den HOFF, 123, rue de la Tour, à PARIS (16e)

T. S. F.

Radio-Bruxelles relayé par R.-Lille

PROGRAMME DU MERCREDI 4 MARS

7 h. 30 9 h. 30, 16 h. et 19 h. 45 : informations. — 8 h. : musique enregistrée (disques). — 12 h. : concert par l'Orchestre-Radio. — 12 h. 30 : concert par l'orchestre de danse Stan Brenders. — 13 h. 15 : orchestre de danse Stan Brenders. — 17 h. : concert par l'orchestre de danse Stan Brenders. — 17 h. 45 : concert par l'Orchestre-Radio. — 18 h. 10 : concert par l'Orchestre-Radio. — 18 h. 30 : Journal B 713 ». Pièce radiophonique de Holger Boetius et Alex. Oestrup. — 20 h. : séance donnée par les chœurs de Radio-Bruxelles.

WASQUEHAL

En vue du prochain concert au profit des prisonniers

Les dévoués organisateurs des précédents concerts au profit des prisonniers, ne pouvant plus assurer seuls une telle tâche, ont décidé de faire appel à certaines bonnes volontés et ont formé un groupement de cinq personnes afin d'organiser leurs prochains concerts.

Un programme de choix vient d'être élaboré et nous pouvons annoncer dès maintenant que les organisateurs se sont assuré le précieux concours du « Petit Monde Artistique » ainsi que celui de jeunes gens et jeunes filles qui, sous la direction de M. Maurice Boisson, se produiront dans la représentation de danses anciennes. De plus, divers artistes réputés ont aussi promis leur concours aux organisateurs, lesquels, au cours d'une récente réunion, ont décidé, après autorisation du Comité d'entr'aide local, de former un groupe symphonique. Celui-ci aura pour mission de rehausser l'éclat des prochains concerts qui seront organisés pour les prisonniers, veuves et orphelins de guerre.

Un pressant appel est donc fait aux musiciens de Wasquehal pour qu'ils se fassent inscrire à la mairie, guichet 5, le plus tôt possible.

La première réunion de ce groupement symphonique aura lieu dimanche 8 mars, à 10 h. 30, dans la salle de la rue Jean-Macé (entrée par le commissariat de police), laquelle sera réservée aux répétitions. Déjà, nous croyons savoir que les organisateurs peuvent compter sur une dizaine de musiciens auxquels il est souhaitable que bon nombre d'autres viennent s'ajouter pour pouvoir assurer brillamment les intermèdes musicaux des concerts de bienfaisance.

Ces musiciens, animés du désir de bien faire, seront vraisemblablement dirigés par un chef expérimenté qui s'efforcera de mettre rapidement au point les partitions qui devront être jouées au centre et au Capreau.

WATTRELOS

Les inscriptions pour le charbon

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit :

SECTEUR N° 1, cantine scolaire, école du Touquet, rue de Boulogne :

Mardi 3 mars. — Rues Fleury, Vieux-Bureau, Mont-à-Leux (barrière chemin de fer au bureau des douanes compris baraquements des cheminots), des Plats, sentier Misère, rue Martinoire, carrière Cocheteux, Grimpon-pont, quartier du Vinhoutte.

Mercredi 4 mars. — Rues du Tilleul, de Nantes, Boucicot, carr. Moulin-Tonton, rue Abeille, carr. Lagache, rue des Villas, bd des Couteaux, cour Duthoit, Haut-Vinage, Madagascar, Serpentine, Unions, imp. Lumière, rue Nungesser-et-Coli, briqueterie Delcourt, rue du Christ-Roi.

Jeudi 5 mars. — Rues Mont-à-Leux (Sapin-Vert au 142), Damiens, A.-Delecourt, Sapin-Vert (de la place au cimetière), V.-Hugo (compris casernes des douanes), des Ecoles, carr. Petit-Moulin, sent. de la Martinoire.

Vendredi 6 mars. — Cité Amédée-Prouvost, rue Maréchal-Lyautey, sent Houset, pl. St-Vincent-de-Paul, rue de Toul, Calvaire Nutin, cité Edouard, rue Sapin-Vert (166 au cimetière plus rangées Delecroix et Duquesnoy), rue Syndicat, du Petit-Tourcoing, sentier de la Clef-des-Champs, cité Condorcet.

estime remonter à huit jours. Le permis d'inhumer ayant été refusé, le parquet a commis un médecin légiste aux fins d'autopsie.

POUR NOS PRISONNIERS. — La quête faite dimanche, au cours du gala donné par la troupe « Comœdia » dans la salle des fêtes Jeanne-d'Arc, pour les prisonniers, a produit 589 fr. 65.

Pour les prisonniers

Dimanche a eu lieu dans la salle du patronage du Christ-Roi le tirage de la tombola gratuite organisée par le groupe d'amis du Sapin-Vert.

Durant le salut solennel qui précéda la tombola, la chorale des petits chanteurs de Marcq-en-Barœul, sous la direction de M. l'abbé Dechepper, a su s'attirer la sympathie et l'admiration de tous ceux qui avaient tenu à assister à cette belle cérémonie.

En fin de soirée, le groupe d'amis procéda au tirage de la tombola qui apporta à chaque famille de prisonniers civils, militaires et victimes de la guerre du quartier, un lot qui sera à sa disposition, sur présentation d'une pièce justificative (pour les prisonniers, carte jaune), chez M. Léon Logiest, rue du Mont-à-Leux à partir du mardi 3 jusqu'au lundi 10.

POUR LES PRISONNIERS. — Le Comité d'aide aux prisonniers wattrelosiens a reçu 3.000 francs des amicales de garçons et filles du Touquet.

CONSULTATIONS DES NOURRISSONS. — Jeudi 5 mars, à 9 h. 45, à l'école de la rue de Boulogne, et à 14 h. 30, à l'école de la Baillerie.

HEM

Le douzième colis pour les prisonniers

Samedi prochain, à la mairie, salle du premier étage, le Comité d'entr'aide d'Hem mettra son douzième colis gratuit aux prisonniers d'Hem. Prière aux familles intéressées de se conformer aux instructions des affiches apposées à cet effet.

Ce colis est encore remis gratuitement à tous les prisonniers d'Hem indistinctement. Toutefois le prix de ces colis augmentant toujours, le Comité fait un pressant appel aux familles aisées de prisonniers pour qu'elles lui remettent leur obole.

MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL. — Par arrêté en date du 11 février 1942 de M. le secrétaire d'Etat au travail, des médailles d'honneur du travail sont décernées à : M. Georges Decottignies, chef d'apprêt aux établissements Meillassoux frères et Mulaton (vermeil) ; Mme Bauduin, née Adèle Duquesne, facturière aux établissements Meillassoux frères et Mulaton (vermeil) ; MM. Armand Béghin, employé aux établissements Tiberghien (argent), et Lucien Marchand, chef du matériel aux établissements Meillassoux frères et Mulaton (argent).

DEMANDES DE BONS DE CHAUSSURES. — Aucune demande de bons d'achat de chaussures « usage » et « fantaisie » ne sera acceptée en mars. Seules les demandes de chaussures spéciales (galoches, pantoufles et espadrilles) seront reçue du 5 au 10 mars.

BONS D'ACHAT DE VETEMENTS ET ARTICLES TEXTILES. — Les demandes seront reçues du 5 au 10 mars.

PETROLE. — Les retardataires sont priés de retirer d'urgence leur bon en mairie pour février.

Constipation 1 PILULE DUPUIS au repas du soir

LINSELLES

POUSSIÈRES D'ARCHIVES

Les « fabriques de toiles »

Il ne s'agit pas des usines actuelles, mais plutôt des antiques métiers des vaserands, nos pères. Et si nous en parlons, c'est pour rappeler qu'il y a, aujourd'hui, exactement trois cent trente-trois ans, les archiducs Albert et Isabelle, de qui dépendait alors la châtellenie de Lille, donnaient une ordonnance permettant à un certain nombre de villages de ladite châtellenie, de travailler quelques genres d'étoffes : « triples de velours, bouras et putaines ». En Linselles était comprise dans cette ordonnance du 3 mars 1609.

Déjà à cette époque, il n'était plus question nommément de la draperie qui avait eu, cent cinquante ans plus tôt, ses « lettres et seels » octroyés par le seigneur Juste d'Halluin, chevalier, sire d'Hemardcde, de Blaton et Linselles. D'ailleurs, un jour prochain nous aurons l'occasion de publier la teneur de cette licence.

La fabrication des toiles paraît s'être maintenue plus longtemps à Linselles. Le recueil des faux-frais de 1781-1783 porte en dépense une somme de quinze livres pour la gravure d'un coin à plomber les étoffes et toiles fabriquées à Linselles.

Les archives communales de Roubaix nous apprennent encore qu'en 1722, 1726 et 1753, Linselles était cité comme faisant partie du district manufacturier de Tourcoing, à propos du droit de scel sur les étoffes.

Mais cette industrie que la statistique désignait par « quelques fabriques de toiles » ne prit jamais une importance réelle dans la commune avant l'essor que lui donna l'invention de Jacquard, au début du siècle dernier.

INSCRIPTION POUR LE CHARBON à la mairie, les 4, 5 et 6 mars.

AUX CHOMEURS. — Le prochain pointage aura lieu le mercredi 4 mars, de 10 h. à 10 h. 15.

BOUSBECQUE

MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL. — Un arrêté ministériel en date du 11 février vient de conférer la médaille d'honneur du travail (rappel de vermeil) à M. Désiré-Louis Clayes, papetier aux établissements Dalle frères et Lecomte depuis plus de cinquante années. Nos félicitations.

VOS ARTÈRES PLUS SOUPLES
Rajeunissement de l'organisme par l'oil chlorophylé

Sous l'action naturelle de l'oil, la tension baisse.
Fin des essoufflements et vertiges causés par l'hypertension et éliminer les déchets accumulés dans le sang par l'usure organique ou des années d'intoxication digestive, prenez des dragées d'Ex'Ail, le remède naturel à base d'extrait moderne d'ail chlorophylle qui débarrasse les artères de leurs dépôts calcaires et les assouplit si bien que la tension baisse naturellement. Ex'Ail en régularisant la circulation du sang supprime les malaises du retour d'âge. Varices et hémorroïdes sont rapidement soulagées. Le sang est purifié, l'organisme rajeuni. Commencez aujourd'hui votre cure d'ail, en demandant une boîte d'Ex'Ail à votre pharmacien. Ex'Ail

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

LE CHAMPIONNAT DU NORD

Les classements

Première série

Clubs	J	G	N	P	P	Buts P	Buts C
A.S.S.B. Oignies	15	10	3	2	38	39	13
St. Haubourdin	14	9	3	2	35	32	12
Rush Carvin	14	6	4	4	34	39	9
S.R. Marquette	14	9	2	3	34	29	20
S.R. Wasquehal	14	9	1	4	33	30	25
O. Marcq	15	7	3	5	32	33	21
E.S. Annœuillin	14	5	2	7	26	33	32
J.A. Armentières	15	4	3	8	26	26	28
U.O. Halluin	14	6	1	7	26	24	33
A.S.C. Hellemmes	14	3	2	9	22	18	46
A.S. Lomme	14	2	3	9	21	17	42

Halluin compte un forfait.

Deuxième série (Groupe A)

Clubs	J	G	N	P	P	Buts P	Buts C
U.S. Cheminots Tg	12	10	0	2	32	43	9
U.A.C. Croix	12	9	2	1	32	35	13
S.C. Wattrelos	14	5	4	5	28	22	30
A.S. Tourcoing	12	6	2	4	26	24	14
A.C. Crétinier	13	5	3	5	26	25	23
Croix-Rouge S. Tg	12	6	0	6	24	26	21
U.S. Roubaix	12	4	3	5	23	28	30
Ol. Tourcoing	12	2	4	6	20	14	32
R.C. Leers	13	1	4	8	19	12	27
F.C. Leers	12	2	2	8	18	10	39

PREMIÈRE SÉRIE

L'A.S. Lomme bat la J.A. Armentières par 4 buts à 0

Sur leur terrain, les Lommois ont fourni leur meilleure rencontre de la saison, tandis que les Armentiérois se montraient inférieurs à eux-mêmes. Se faisant aux circonstances, les Lommois s'assurèrent la direction du jeu et leurs avants, dans un très bon jour, marquèrent à quatre reprises tandis que leur défense faisait merveille devant les réactions des avants adverses.

L'A.S.S.B. d'Oignies et le Rush de Carvin font match nul : 0 à 0

Dans l'ensemble le match f